

Montréal, le 3 août 2004

Par courriel et par télécopieur

M^e Nicole Lemieux
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René Lévesque
4^{ième} étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution
Bloc d'énergie produit par cogénération à partir d'une capacité installée de
800 MW
Notre dossier : R-3540-2004**

Chère consoeur,

Dans le dossier en titre, la Régie de l'énergie (la Régie) a reçu les observations des groupes ou organismes suivants :

- Option consommateurs ;
- AQCIE et CIFQ ;
- Stratégies énergétiques (SE) et l'association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ;
- Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME).

Dans le contexte de l'article 25 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, la formation chargée de statuer sur cette demande procède sans audience publique. Elle invite le Distributeur à présenter, s'il y a lieu, d'ici le **16 août 2004**, ses commentaires sur les observations soumises à la Régie.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. Tous les intéressés